

Projet de transport collectif interterritorial

Mise en contexte

Suite à une étude réalisée en 2008, un projet pilote de quinze mois, réparti sur deux ans, a été déposé au Programme d'aide gouvernementale au transport collectif régional du ministère des Transports du Québec (MTQ). En septembre 2011, le Réseau de transport collectif de la Mauricie est lancé officiellement avec la mise en service de sept dessertes interterritoriales. L'objectif du projet pilote était de maximiser les services des corporations en transport collectif afin de développer le transport interterritorial en vue d'offrir le meilleur service possible à la population des territoires tout en évitant les doublons de services en utilisant, de façon optimale, les ressources disponibles et en assurant la viabilité et la pérennité des systèmes de transport actuels dans chacun des territoires de la Mauricie.

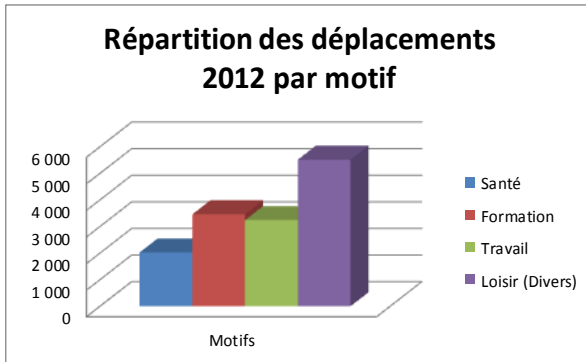
Au terme des deux années du projet pilote, d'une part, les corporations croyaient que le MTQ devait mettre en place un programme permanent de financement pouvant les aider dans leur structure de financement du transport collectif interterritorial. Présentement, le Programme d'aide gouvernementale au transport collectif régional du MTQ est reconduit jusqu'au 31 décembre 2013 par décret 28-2013. Il s'agit d'une année transitoire. D'autre part, les services des corporations ont été fragilisés dû au contexte particulier de financement; conséquence : les corporations fonctionnaient en mode survie et les capacités de promotion, de recherche et de planification de modes de financement alternatifs étaient considérablement restreintes. Tous ces éléments ont contribué à freiner l'atteinte des objectifs du projet pilote, en terme de consolidation des services.

Les retombées

Le transport collectif de la Mauricie est au cœur du développement social et constitue un élément majeur de l'occupation du territoire. Il favorise l'insertion sociale, scolaire et professionnelle. Il permet de briser l'isolement de personnes éloignées, offre un répit aux familles, un accès aux services sociaux et de santé ainsi qu'aux études supérieures. Il agit donc positivement sur les déterminants de la santé (participation sociale, travail, éducation, accès aux services de santé, etc.) et il améliore la rétention des jeunes dans les territoires et en région tout en permettant aux aînés de rester dans leurs communautés.

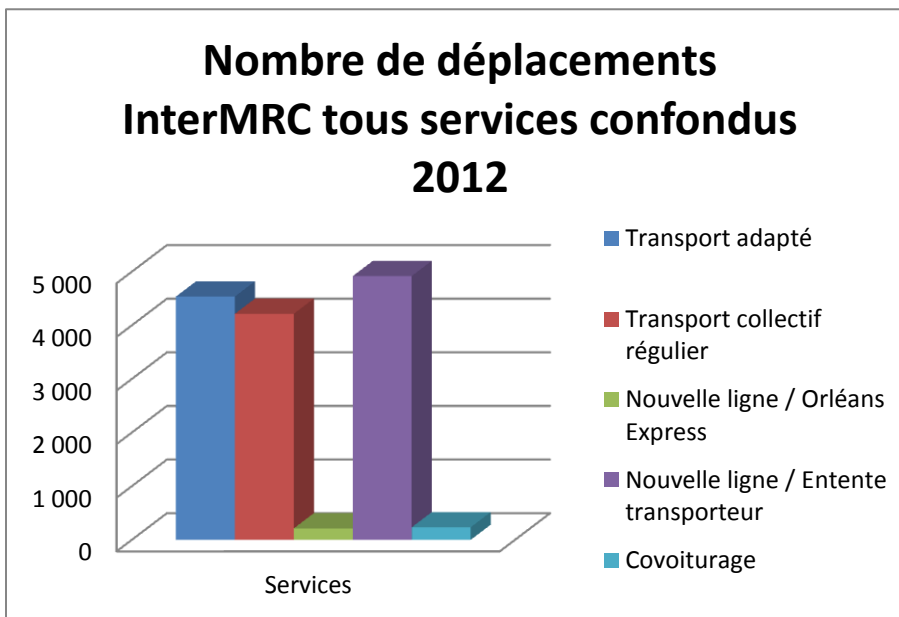
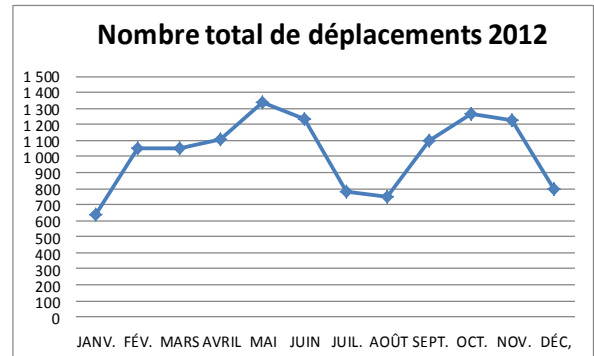
Coordonner et améliorer les systèmes de transport en Mauricie a permis de fournir une alternative à l'automobile, de proposer de meilleurs choix aux citoyens et d'accroître l'utilisation du transport collectif. Les statistiques présentées à la page 2 nous indiquent qu'un des effets non anticipés de la mise en place du projet pilote a été de permettre à des travailleurs de délaisser leur auto pour utiliser le transport collectif interterritorial. Dans cette perspective, précisons qu'en cas de hausse importante des prix de l'essence, qu'un transport interterritorial offrira une solution de rechange pour le navettage domicile-travail.

Ainsi, bien qu'embryonnaire, ce changement des comportements individuels contribue à la réduction des gaz à effet de serre et permet aux citoyens de s'associer aux efforts collectifs pour s'adapter aux changements climatiques.



La compilation des statistiques nous permet de constater que les dessertes ont permis d'effectuer des transports en grande partie pour la formation, les services de santé ainsi que pour le travail et les loisirs.

En 2012 seulement, pour les sept nouvelles lignes, on compte 764 déplacements pour Mékinac, 1320 déplacements pour Maskinongé, 2 762 déplacements pour des Chenaux et 469 déplacements pour La Tuque.



Ces statistiques nous démontrent que les besoins de transport collectif sont réels. De plus, les statistiques démontrent l'augmentation du nombre de déplacements au cours du projet pilote. On passe donc de 7 042 déplacements en 2011 à 14 124 déplacements en 2012.

- #### Les dessertes
- Louiseville/Trois-Rivières
 - St-Tite/Shawinigan
 - St-Adelphe/St-Stanislas/St-Séverin
 - St-Maurice/Trois-Rivières
 - La Tuque/Shawinigan/Trois-Rivières
 - Notre-Dame-du-Mont-Carmel/Shawinigan/Trois-Rivières
 - Trois-Rivières/Shawinigan/Notre-Dame-du-Mont-Carmel